



الإتحاد العام لمقاولات المغرب
ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵎⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵏⴳⴷⴰⵢⵜ | ⵜⴰⵎⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵏⴳⴷⴰⵢⵜ
Confédération Générale des Entreprises du Maroc

CGEM

UNE CONFÉDÉRATION
AU SERVICE DE L'ENTREPRISE



SOMMAIRE

QUI SOMMES-NOUS ?	4
GOUVERNANCE DE LA CGEM : PRÉSIDENTE, BUREAU, CA, CNE	6
VISION ET MISSIONS	7
LES QUATRE DIMENSIONS DE LA CGEM	8
LA REPRÉSENTATIVITÉ DE LA CGEM : GOUVERNEMENT, SYNDICATS, INSTITUTIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES	21
LA RESPONSABILITÉ SOCIALE DE L'ENTREPRISE	24
SERVICES AUX MEMBRES	26
LA FONDATION CGEM POUR L'ENTREPRISE	27
ORGANISATION INTERNE	28

QUI SOMMES-NOUS ?

La CGEM est le représentant du secteur privé auprès des pouvoirs publics et des institutionnels. Elle s'exprime au nom de ses 88 000 membres directs et affiliés et veille à assurer un environnement économique favorable pour le développement des entreprises.

Depuis sa création en 1947, la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM) assure la représentation et la promotion des entreprises membres agissant dans différents secteurs et de différentes tailles. Les actions de la CGEM sont fondées sur la crédibilité, l'efficacité et la solidarité envers ses membres.

La CGEM défend les intérêts des entreprises marocaines auprès des pouvoirs publics et des pouvoirs sociaux. Son but est d'agir en faveur d'un environnement prospère et optimal pour l'économie marocaine à travers la promotion de l'initiative privée.

Afin de participer à l'instauration d'une économie marocaine prospère, la CGEM se fixe, comme principales missions, la valorisation du rôle de l'entreprise dans le développement économique et social et la promotion et l'encouragement de la mise en œuvre d'une politique de développement de l'entreprise.



La Confédération s'engage également dans l'amélioration de l'environnement des affaires et de l'investissement, à l'échelon international, à travers ses 43 conseils d'affaires.

La Confédération est présidée par Miriem Bensalah-Chaqroun depuis le 16 mai 2012.



Lors de sa création le 20 octobre 1947, la CGEM portait la dénomination de « Confédération Générale du Patronat au Maroc » pour céder à « Confédération Générale Interprofessionnelle Économique et Sociale » le 5 avril 1956, puis « Confédération Générale Économique Marocaine » le 16 avril 1956, jusqu'à atteindre la dénomination actuelle de « Confédération Générale des Entreprises du Maroc » en 1995.

LA GOUVERNANCE DE LA CGEM

LA PRÉSIDENTENCE

La Présidence de la CGEM est assurée par un binôme, élu pour un mandat de 3 ans, renouvelable une fois. Il s'agit d'un suffrage direct, qui requière le vote de tous les membres de la Confédération.

LE BUREAU DE LA CGEM

Il est composé, hormis le binôme présidentiel, de 6 Vice-présidents, du Trésorier et du Trésorier adjoint, ainsi que du Médiateur de la CGEM.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CGEM (CA)

Il regroupe la Présidence, les membres du Bureau, les Présidents des Fédérations sectorielles, les Présidents des CGEM régions, les Présidents des Commissions ainsi que les membres désignés.

Le CA de la CGEM a pour principale mission d'élaborer et de concevoir la politique générale et la stratégie de la Confédération (art. 25 des statuts).

LE CONSEIL NATIONAL DE L'ENTREPRISE (CNE)

Outre les membres du CA, il se compose des Vice-présidents des Fédérations, des CGEM régions et des Commissions ainsi que des membres désignés. Le CNE est un organe consultatif, chargé de formuler ses avis et ses recommandations sur les sujets traités par le CA.

VISION

Promouvoir une économie marocaine forte à travers des entreprises créatrices de richesses partagées dans un environnement compétitif, socialement responsable et créateur d'emplois pérennes.

MISSION

- Défendre les intérêts des entreprises du secteur privé vis-à-vis des pouvoirs publics et des partenaires sociaux ;
- Etre une force de propositions et participer activement au débat public au sujet des questions économiques et sociales ;
- Contribuer à l'amélioration de la compétitivité des entreprises ;
- Encourager l'entrepreneuriat et la liberté économique ;
- Aider les entreprises marocaines à développer leur activité sur le plan national aussi bien qu'international ;
- Valoriser le rôle de l'entreprise auprès de l'opinion publique en tant que créateur de richesses et contributeur au développement économique et social ;
- Œuvrer à une meilleure répartition territoriale du développement économique en soutenant la création d'écosystèmes régionaux.



LES QUATRE DIMENSIONS DE LA CGEM

LA DIMENSION TRANSVERSALE

La CGEM s'est dotée de 24 Commissions thématiques traitant de questions transverses relevant des domaines économique, juridique, social, fiscal et entrepreneurial. Elles permettent à la Confédération d'être une vraie force de propositions, donner son avis sur les sujets d'intérêt national, les textes et projets de lois et mieux répondre aux attentes de ses membres.



LA DIMENSION TRANSVERSALE

COMMISSION	PRÉSIDENT
Afrique et Sud-Sud	Abdou Souléye Diop
ALE – Accords Commerciaux et UE	Jawad Hamri
CGEM-International	Hakim Marrakchi
Climat des Affaires PPP et Accès à la Commande Publique	Ahmed Rahhou
Communication	Neila Tazi
Dynamique Régionale	Adil Zaïdi
E-Entreprise et E-commerce	Amine Mounir Alaoui
Emploi et Relations Sociales	Hicham Zouanat
Énergie, Climat et Économie Verte	Said Mouline
Éthique et Bonne Gouvernance	Bachir Rachdi
Financement des Entreprises	Laila Channawi Tahri
Fiscalité	Abdelkader Boukhriss

COMMISSION	PRÉSIDENT
Formation Professionnelle	Mohamed Slassi Sennou
Intelligence Économique	Jamal Chaqroun
Investissement, Compétitivité et Compensation Industrielle	Mohammed Fikrat
Juridique & Modes Alternatifs de Règlement des Conflits	Karim Mouttaki
Logistique	Hicham Saadli
PME-TPE	Faiçal Mekouar
Promotion de l'Entrepreneuriat	Souad Benbachir
R&D et Relations avec l'Université	Tarafa Marouane
Relation GE-PME	Mohcine Bakkali
Relations avec les Institutions Internationales	Nabila Freidji
RSE & Labels	Said Sekkat
Stratégie	Mohcine Jazouli



LA DIMENSION SECTORIELLE

La CGEM est le premier réseau d'entrepreneurs au Maroc avec 31 Fédérations professionnelles statutaires couvrant l'ensemble de l'activité économique du Maroc et contribuant activement à faire de la Confédération une force de propositions, à travers les avis et les recommandations qu'elles émettent.

Les Fédérations sont organisées selon le même mode de gouvernance que la Confédération. Elles constituent les porte-voix de leurs membres respectifs auprès du Conseil d'Administration et du Conseil National de l'Entreprise, mais également, auprès des partenaires institutionnels de la CGEM, en ce qui concerne les problématiques sectorielles.

Outre ses 7 Fédérations internes et ses 24 Fédérations externes, la CGEM compte également parmi ses membres, les Groupements d'Intérêt Économique, les Coopératives et les Associations professionnelles.

FÉDÉRATION	PRÉSIDENT
Fédération de l'Automobile (FA)	Mohamed Guedira Amal
Fédération des Entreprises d'Artisanat (FEA)	Mohammed Khalid Alami
Groupement des Industries Marocaines Aéronautiques et Spatiales (GIMAS)	Hamid Benbrahim El Andaloussi
Fédération Interprofessionnelle du Secteur Avicole (FISA)	Youssef Alaoui
Fédération Nationale de l'Agroalimentaire (FENAGRI)	Amine Berrada Sounni
Fédération Marocaine des Sociétés d'Assurance et de Réassurance (FMSAR)	Mohamed hassan Bensalah
Fédération Nationale des Agents et Courtiers d'Assurance au Maroc (FNACAM)	Hadj Mohamed Berrada
Fédération Nationale du Bâtiment et Travaux Publics (FNBTP)	Bouchaib Benhamida
Fédération des Secteurs Bancaire et Financier (FSBF)	Karim Tajmouati
Fédération de la Chimie et de la Parachimie (FCP)	Abdelkbir Moutawakkil
Fédération du Commerce et Services (FCS)	Khalid Dahami
Fédération des Industries du Cuir (FEDIC)	Hamid Ben Rhridon
Fédération Nationale des Négociants en Céréales et Légumineuses (FNCL)	Youssef Benosman

LA DIMENSION SECTORIELLE

FÉDÉRATION	PRÉSIDENT
Fédération de l'Énergie	Mohamed Fettah
Fédération Nationale de l'Électricité de l'Électronique et des Énergies Renouvelables (FENELEC)	Youssef Tagmouti
Fédération de l'Enseignement Privé (FEP)	En cours de constitution de gouvernance
Fédération des Industries Forestières, des Arts Graphiques et de l'Emballage (FIFAGE)	Mounir El Bari
Fédération Nationale des Promoteurs Immobiliers (FNPI)	Youssef Iben Mansour
Fédération de l'Industrie Minérale (FDIM)	Lhou Lmarbouh
Fédération des Industries des Matériaux de Construction (FMC)	David Toledano
Fédération des Industries Métallurgiques Mécaniques et Électromécaniques (FIMME)	Abdelhamid Souiri
Fédération Marocaine des Médias (FMM)	Kamal Lahlou



FÉDÉRATION

PRÉSIDENT

Fédération Nationale des Associations de Microcrédit (FNAM)

Tariq Sijlmassi

Fédération Nationale de la Minoterie (FNM)

Chakib Alj

Fédération des Nouvelles Technologies de l'Information,
des Télécommunications et de l'Off-shoring (APEBI)

Saloua Karkri Belkeziz

Fédération Nationale des Industries de Transformation et de
Valorisation des Produits de la Pêche (FENIP)

Hassan Sentissi

Fédération des Pêches Maritimes (FPM)

Jawad Hilali

Fédération du Textile (AMITH)

El Mostafa Sajid

Fédération du Transport (FT)

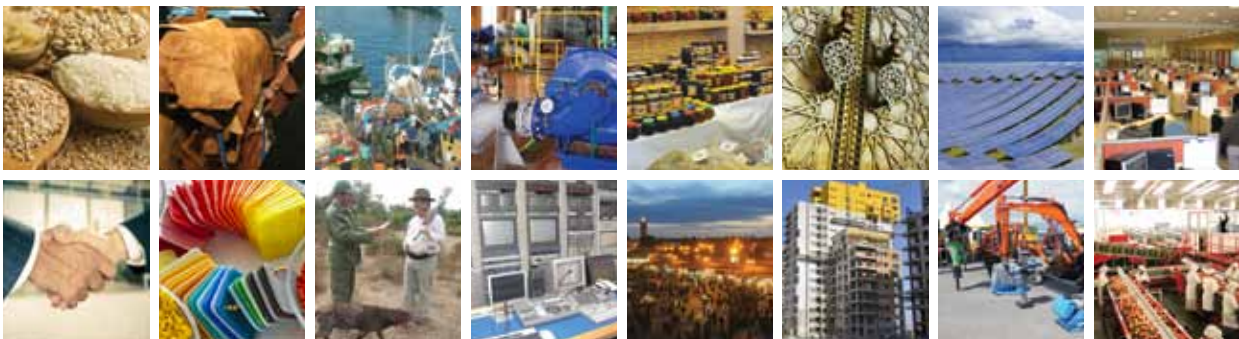
Abdelilah Hifdi

Confédération Nationale du Tourisme (CNT)

Abdellatif Kebbjaj

Fédération Marocaine de la Plasturgie (FMP)

Younes M'hamed Lahlou



LA DIMENSION RÉGIONALE



La régionalisation est le vecteur du développement économique des régions et de la pérennisation des entreprises régionales.

La CGEM a engagé une véritable politique de développement régional axée sur l'investissement productif et la création de valeur ajoutée en instaurant une proximité avec les entrepreneurs et les décideurs institutionnels de la région.

Les CGEM Régions constituent ainsi, pour la CGEM, une force de proposition du secteur privé et assurent la représentation de l'ensemble des entreprises et des régions au sein du Conseil d'Administration de la CGEM.

La CGEM compte aujourd'hui 11 représentations régionales couvrant tout le territoire marocain. Ces représentations ont essentiellement pour missions :

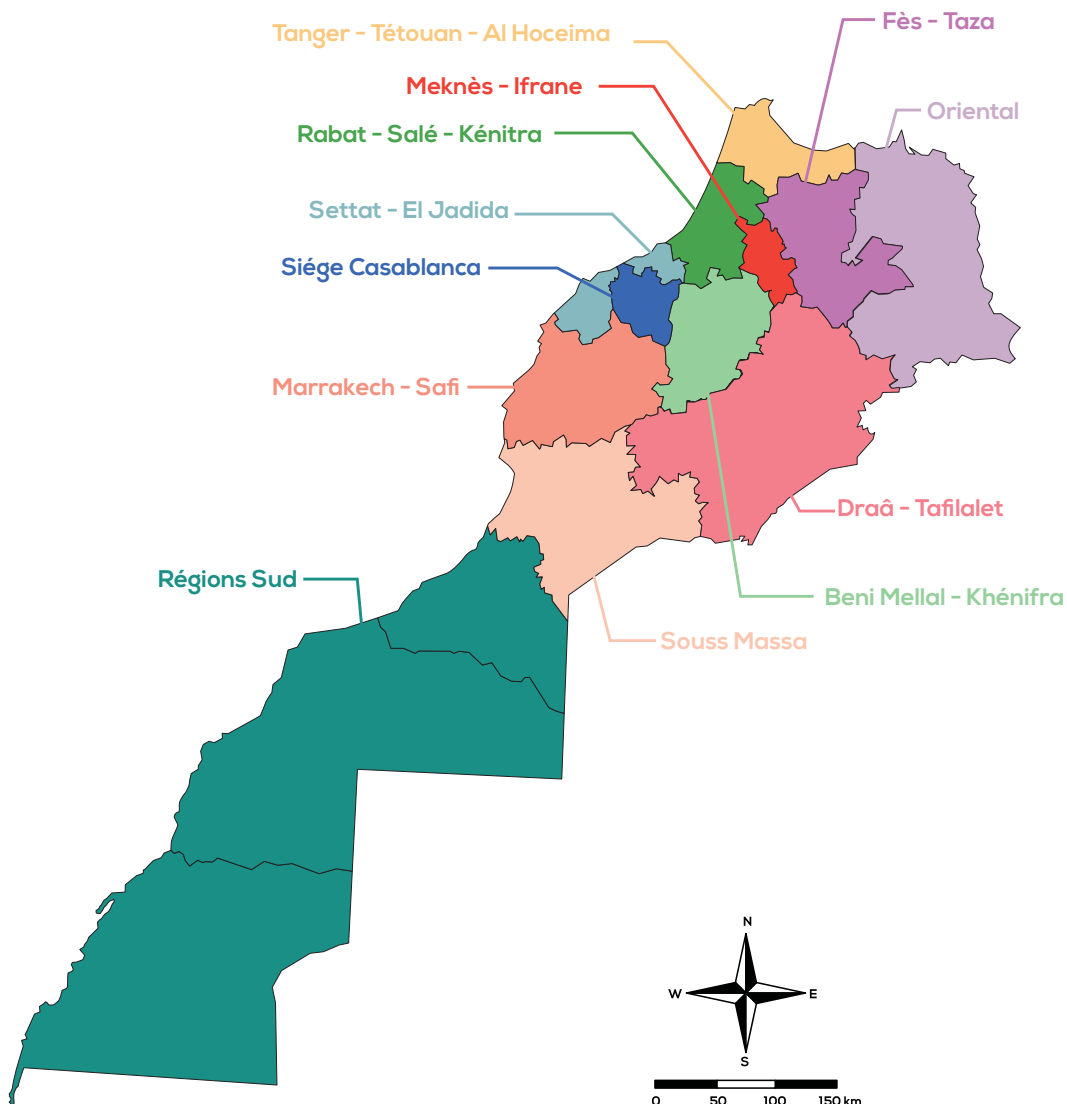
- Le développement économique de la région ;
- La pérennisation des entreprises régionales ;
- La promotion de la région et de ses potentialités ;
- La promotion des investissements et le renforcement des relations avec les partenaires institutionnels, gouvernementaux et syndicaux de chaque région.

Elles aspirent, par ailleurs, à :

- Créer une dynamique matricielle à trois dimensions (Fédérations sectorielles/Régions/Commissions thématiques) pour une augmentation de la valeur ajoutée nationale, notamment industrielle, tout en assurant un équilibre entre les différentes régions ;
- Favoriser la synergie entre les Régions selon les impératifs d'une bonne gouvernance territoriale ;
- Connaître les spécialisations et potentialités de chaque région et développer les relations inter régions et région/international ;
- Intégrer et structurer les opérateurs économiques pour impulser une dynamique à leurs régions dans leur globalité ;
- Participer à la mise en place d'un environnement des affaires sain et moderne, ainsi qu'une harmonisation des relations sociales dans toutes les régions.

LA DIMENSION RÉGIONALE

RÉGION	PRÉSIDENT
CGEM Béni Mellal - Khénifra	Brahim Mojahid
CGEM Draâ - Tafilalet	Abdellatif El Ansari
CGEM Fès - Taza	Mohamed Berrada Rkhami
CGEM Marrakech - Safi	Mohamed Adel Bouhaja
CGEM Meknès - Ifrane	Abdeljabbar El Achab
CGEM Oriental	Abdelkrim Mehdi
CGEM Rabat - Salé - Kénitra	Abdelkader Benbekhaled
CGEM Régions Sud	Mohamed Lamine Hormatollah
CGEM Settat - El Jadida	Rachid Sraidi
CGEM Souss Massa	Majid Joundy
CGEM Tanger - Tétouan - Al Hoceima	Kamal Mazari



LA DIMENSION INTERNATIONALE

La CGEM œuvre à renforcer les relations économiques entre le Maroc et ses partenaires commerciaux. Elle se fixe pour objectif d'aider les entreprises à prospecter de nouveaux marchés, mieux exporter et identifier des opportunités d'investissement.



La CGEM s'inscrit, par ailleurs, dans l'action de la diplomatie économique du pays en organisant des forums économiques à l'étranger (Afrique, Europe, Asie, Moyen-Orient, Etats-Unis, etc.).

La CGEM compte 43 Conseils d'affaires bilatéraux et est signataire de plus de 90 conventions avec ses homologues étrangers.

La Confédération préside, depuis janvier 2014, l'Union Maghrébine des Employeurs (UME) et a lancé l'Initiative Maghrébine pour le Commerce et l'Investissement (IMCI) qui propose une approche concrète pour améliorer l'intégration économique entre les pays de l'Union du Maghreb Arabe (UMA).





LA REPRÉSENTATIVITÉ DE LA CGEM

LA REPRÉSENTATIVITÉ DE LA CGEM

La CGEM est l'interlocuteur unique des pouvoirs publics en ce qui concerne les discussions concernant le secteur privé ainsi que le dialogue social.

La Confédération est également le partenaire privilégié des Syndicats les plus représentatifs du pays. Elle a signé, avec 3 d'entre eux, un pacte social visant à prévenir d'éventuels conflits sociaux, à travers un mécanisme de médiation, à promouvoir le dialogue social et le champ conventionnel, à sensibiliser sur la conformité sociale des relations et des conditions de travail et à promouvoir l'emploi et la compétitivité de l'entreprise marocaine.

La CGEM est représentée dans les Conseils d'Administration, les comités de pilotage et techniques de plusieurs organismes publics et privés ou commissions Ad-Hoc.

Ci-après la liste non exhaustive des organes au sein desquels la CGEM siège :

LA REPRÉSENTATIVITÉ DE LA CGEM

Conseil Économique, Social et Environnemental (CESE)

Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS)

Agence Nationale de l'Assurance Maladie (ANAM)

Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraite (CIMR)

Maroc Export

Agence Nationale pour la Promotion de la Petite et Moyenne Entreprise (ANPME)

Institut des Métiers de l'Aéronautique (IMA)

Agence Marocaine de Développement de la Logistique (AMDL)

Agence Marocaine de Développement des Investissements (AMDI)

Institut Supérieur de Commerce et d'Administration des Entreprises (ISCAE)

Ecole Hassania des Travaux Publics (EHTP)

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM)

Conseil National du Commerce Extérieur (CNCE)

Caisse Centrale de Garantie (CCG)

Union Marocaine pour la Qualité (UMAQ)

Conseil National de la Comptabilité (CNC)

Conseil Supérieur de l'Éducation, de la Formation et de la Recherche Scientifique (CSEFRS)

Comité de Pilotage de la Mise en œuvre du Plan d'Accélération Industrielle

Commission de la Réforme des Retraites

Conseil National de Recours Fiscal

Conseil de la Médecine du Travail

Conseil de la Négociation Collective

Conseil Supérieur de la Promotion de l'Emploi

Comité de Pilotage pour la Conformité Sociale

Commission Tripartite relative aux Entreprises d'Emploi Temporaire

Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du travail (OFPPPT)

Comité Central des Contrats Spéciaux de Formation (CCCSF)

Comité National de l'Environnement des Affaires (CNEA)

LA RESPONSABILITÉ SOCIALE DE L'ENTREPRISE



Le Label CGEM pour la Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE) est une reconnaissance solennelle du respect, par les entreprises marocaines, de leur engagement à observer, défendre et promouvoir les principes universels de responsabilité sociale et de développement durable dans leurs activités économiques et leurs relations sociales.

Une Commission Label RSE a été instituée par le Conseil d'Administration de la CGEM tenu le 28 septembre 2006.

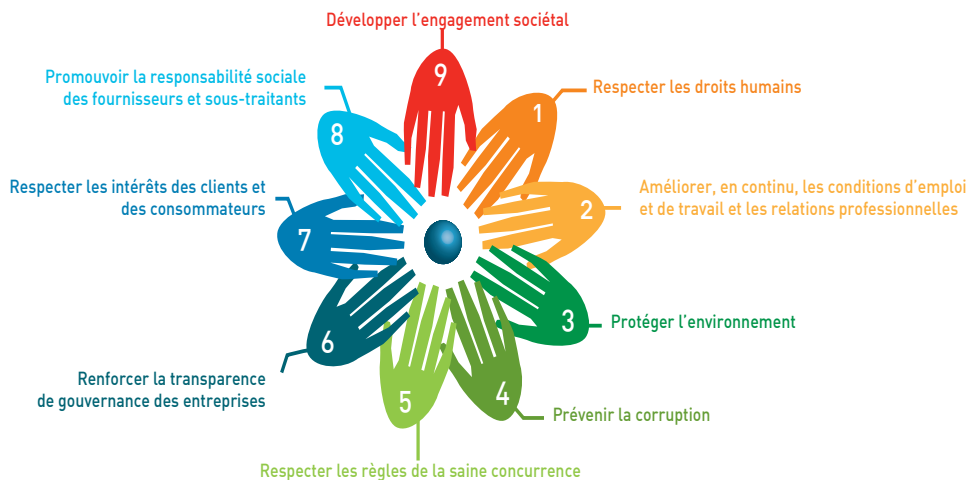
Par cette initiative, la CGEM entend promouvoir les facteurs d'attractivité de l'investissement productif.

La CGEM se réfère, pour l'entreprise, à la définition que donne la Norme ISO 26000 des lignes directrices de la responsabilité sociétale des organisations :

« Responsabilité d'une organisation vis-à-vis des impacts de ses décisions et activités sur la société et sur l'environnement, se traduisant par un comportement éthique et transparent qui :

- **Contribue** au développement durable, y compris à la santé et au bien-être de la société ;
- **Prend** en compte les attentes des parties prenantes ;
- **Respecte** les lois en vigueur tout en étant en cohérence avec les normes internationales de comportement ;
- **Est** intégrée dans l'ensemble de l'organisation et mise en œuvre dans ses relations ».

ENGAGEMENTS DE LA CHARTE DU LABEL CGEM POUR LA RSE



SERVICES AUX MEMBRES

La CGEM agit pour l'instauration d'un environnement favorable à l'investissement et défend les intérêts de ses membres dont 90% sont des Petites et Moyennes Entreprises. La CGEM favorise également le développement des entreprises à l'international en élargissant son réseau et de là, celui de ses membres.

Avec la CGEM, les entreprises marocaines ont plus de chance d'être entendues.

À travers sa large gamme de services, la CGEM aspire à répondre aux attentes de ses entreprises membres.



LA FONDATION CGEM POUR L'ENTREPRISE

La Fondation CGEM pour l'Entreprise a été reconnue d'Utilité Publique le 22 février 2007.



Elle a pour missions :

- La promotion ou la réalisation d'études ou d'activités de nature à renforcer le développement économique et social national, le cas échéant en partenariat avec les pouvoirs publics ;
- La contribution à l'accroissement de la compétitivité des entreprises en encourageant la recherche et l'innovation par différents leviers dont la réflexion, les études et les partenariats entreprises-universités.

Depuis sa création, la Fondation CGEM pour l'Entreprise a organisé des séminaires et des journées de réflexion sur des thématiques variées : Compétitivité, gouvernance, recherche et innovation...

Elle permet la réalisation d'enquêtes de conjoncture auprès des entreprises.

La Fondation CGEM finance également la réalisation d'études dont la Vision 2020 de la CGEM et l'Étude sur les leviers de la compétitivité ainsi que l'élaboration de guides.



ORGANISATION

PRÉSIDENTENCE

- Présidente : Miriem Bensalah-Chaqrout
- Vice-président Général : Faiçal Mekouar

STRUCTURE INTERNE

- Directeur Délégué : Fadel Agoumi
- Secrétaire Générale : Bouchra Essabri
- Pôle Communication, Marketing et Relations Publiques : Meryem Kaf
- Pôle Développement Sectoriel et Régional : Omar Oukrid
- Pôle Production : Ouafa Benmansour
- Pôle Relations Internationales : Sophia El Idrissi
- Pôle Commercial et Services : Mohammed Mehdi Alami

**23, Bd Mohamed Abdou,
Quartier Palmiers - Casablanca
Tél : +212 522 99 70 00
Fax : +212 522 98 39 71
Twitter : [cgem_ma](#)
www.cgem.ma**

Mai 2016